

République française  
Département de l'Aisne  
COMMUNE DE LOUATRE

**Séance du samedi 11 juin 2022**

Date de la convocation: 03/06/2022

Membres en exercice :  
11

L'an deux mille vingt-deux et le onze juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christelle JULLIEN,

Présents : 8

**Présents :** Christelle JULLIEN, Annie VANCAUWENBERGE, Philippe LEFEVRE, Catherine LEFORT, Josiane POISSINGER, Nadia MARTIN, Gilles CURCHOD, Eric HERMANS

Votants : 10

**Représentés :** Jean-Pierre PLOUCHART, Anselme MAURICE

**Excusés :**

**Absents :** Patrick GRYPONPREZ

Secrétaire de séance : Annie VANCAUWENBERGE

**DE\_018\_2022 - Objet : Modification des statuts du SISSER**

Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement à l'adhésion de la commune au SISSER, créé par arrêté préfectorale en date du 5 décembre 2017.

Sur proposition formulée par le Président, le SISSER s'est réuni le 16 mai 2022 pour décider de modifier les statuts tels qu'annexés.

En conséquence, il est proposé :

- D'adopter les modifications des statuts, proposées et votées par le SISSER lors de sa réunion du 16 mai 2022 ;
- De demander à M. le Préfet de l'Aisne de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts du SISSER.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal donnent un avis **favorable** à **l'unanimité** des membres présents et représentés aux modifications apportées aux statuts du SISSER

Fait et délibéré à LOUATRE, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire  
Christelle JULLIEN

